



## CHU - Centre hospitalier universitaire de Nice

### Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. CHU - Centre hospitalier universitaire de Nice. 2018, Centre hospitalier universitaire de Nice - CHU Nice. hceres-02032042

**HAL Id: hceres-02032042**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02032042>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

Évaluation des activités de recherche du  
centre hospitalier :

Centre Hospitalier Universitaire de Nice – CHU de Nice

sous tutelle des  
établissements et organismes :

Direction Générale de l'Offre de Soins - DGOS

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 28/02/2018

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

*Au nom du comité d'experts,<sup>2</sup>*

Jean-Jacques Parienti, président du comité

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

## Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'hôpital : Centre Hospitalier Universitaire de Nice

Acronyme de l'hôpital : CHU de Nice

Nom du directeur  
(2015-2016) : M. Éric MONCH

Nom du porteur de projet  
(2017-2021) : M. Éric MONCH

## Membres du comité d'experts

Président : M. Jean-Jacques PARIENTI, Centre Hospitalier et Universitaire de Caen

Experts :

- M. Serge BLOND, Centre Hospitalo-Universitaire, Lille
- M<sup>me</sup> Françoise GALATEAU, Centre Léon Bérard, Lyon
- M<sup>me</sup> Céleste LEBBÉ, APHP, Hôpital Saint-Louis, Paris
- M. Frédérick MARIE, Centre Hospitalier et Universitaire de Caen

Délégué scientifique représentant du HCERES :

M. Gilles DEFER

## 1 • Introduction

### Historique et localisation géographique du centre hospitalier

Le Centre Hospitalier et Universitaire (CHU) de Nice dispose d'une capacité de 1667 lits et 169 places. Il réalise 116 872 hospitalisations par an (données PMSI court séjour), dont la majorité proviennent du département des Alpes-Maritimes (102 839), des départements limitrophes de la région (8 937) et enfin hors région Provence-Alpes-Côte d'Azur, du fait de sa situation géographique proche de la frontière italienne, de Monaco et de son attrait touristique (14 033).

Le CHU de Nice est composé de 6 sites à Nice et dans son agglomération comprenant l'Archet 1 & 2 (602 lits et 87 places), Pasteur 1 & 2 (307 lits et 67 places), Cimiez (322 lits et 4 places), Saint Roch (218 lits et 11 places), l'Institut Universitaire de la Face et du Cou (15 lits) et Tende (203 lits). En pratique, dans le cadre d'une recherche clinique multidisciplinaire, deux sites distants existent : le « site Est » comprenant Pasteur et le « site Ouest » comprenant l'Archet. Le CHU de Nice emploie 7 995 personnels et nécessite un budget d'exploitation de 639 492 722 euros.

### Équipe de direction

L'équipe de direction est composée de M. Charles GUÉPRATTE, directeur général, M. Patrick BAQUÉ, directeur de l'UFR de Médecine et de M. Thierry PICHE, président de la CME (Commission Médicale d'Établissement). La recherche clinique est dirigée par un duo composé de M. Thierry PASSERON, responsable médical de la DRCI et M. Éric MONCH, responsable administratif de la DRCI.

### Nomenclature HCERES

SVE6 - recherche clinique.

### Description synthétique des activités de recherche du centre hospitalier

À partir des 18 axes identifiés par le rapport scientifique d'évaluation des équipes de recherche hospitalière, réalisé par le Comité de la Recherche en matière Biomédicale et de Santé Publique (CRBSP, 900 pages), datant de 2012 et mis à jour, trois axes principaux ont été choisis pour la présente évaluation.

#### AXE 1 : Cancer Translationnel

La recherche translationnelle en cancérologie se déroule principalement au sein de la Biobanque Tumorotheque du CHU de Nice et du Laboratoire de Pathologie Clinique et Expérimentale (LPCE). Ces deux structures sont placées sous la responsabilité de M. Paul HOFMAN.

#### AXE 2 : Neuro-Modulation

Cette unité est le fruit d'une collaboration étroite entre le service de neurochirurgie, dirigé par M. Denys FONTAINE, notamment impliqué dans le traitement des douleurs chroniques et le département d'évaluation et de traitement de la douleur coordonné par M. Michel LANTERI-MINET.

#### AXE 3 : Dermatologie

La recherche en dermatologie au CHU de Nice bénéficie d'une interaction forte avec les équipes labellisées INSERM U 1065 et U 1081. L'axe dermatologie est coordonné par M. Thierry PASSERON.

## Effectifs du centre hospitalier

Composition du centre hospitalier	Nombre au 30/06/2015	Nombre au 01/01/2017
N1 : Professeurs et maîtres de conférences et assimilés	120	117
NX : Praticiens hospitaliers	325	323
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés	40	36
N3 : Autres personnels titulaires (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)	14	19
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)		
N5 : Autres chercheurs (DREM, post-doctorants, etc.)		
N6 : Autres personnels contractuels (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)	138	140
N7 : Doctorants	*0	
<b>TOTAL N1 à N7</b>	<b>637</b>	<b>635</b>
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	*0	

\* Données non disponibles

## 2 • Appréciation sur le centre hospitalier

### Avis global sur le centre hospitalier

Le CHU de Nice affiche un bon niveau de structuration de ses activités en recherche clinique. L'efficacité de la production scientifique, évaluée en 2015 sur des indicateurs SIGAPS rapportés aux effectifs, place le CHU de Nice au niveau de la moyenne nationale. L'ensemble des missions liées à la recherche clinique sont représentées et visibles, malgré l'absence d'un pôle (ou d'une fédération) recherche/santé publique comme dans la plupart des CHU. La DRCI rassemble près de 70 ETP, cet effectif comprenant les ARC/TEC affectés dans les services cliniques et médicotechniques. Une démarche de certification ISO 2001 de la DRCI est en cours. La certification des comptes du CHU n'a pas donné lieu à des réserves dans le domaine de la recherche.

Le CHU de Nice s'appuie sur l'existence d'un Centre de Recherche Clinique (CRC) pluri-thématique pour développer son rayonnement territorial dans le cadre du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) Alpes-Maritimes : suite à la création du GHT Alpes-Maritimes (14 établissements ; 1 million d'habitants), le responsable du CRC, mandaté par la gouvernance du CHU, est allé rencontrer les présidents de la Commission Médicale d'Établissement (CME) des établissements membres pour proposer de prendre appui sur le CRC afin de développer leur activité de recherche (proposition de recruter un ARC dédié aux travaux recherche des CH de Cannes, Antibes, Grasse et Menton). Au-delà d'une simple plateforme de soutien à la recherche, l'établissement lui confie ainsi une mission stratégique afin de prolonger l'activité scientifique du CHU dans un lien avec les centres hospitaliers périphériques. L'existence d'un centre de ressources biologiques (biobanque fonctionnant en réseau), de même qu'une cellule innovation vient renforcer le dispositif de soutien et d'appui à la recherche clinique au sein du CHU.

La gouvernance de la recherche se veut la plus intégrée possible entre directoire, DRCI et CRBSP (Comité de la Recherche Biomédicale et de Santé Publique) (choix d'intégrer au maximum le processus de décision par les mêmes personnalités entre directoire du CHU, UFR, DRCI et CRBSP : cette gouvernance souffre ponctuellement d'un manque de stabilité (2 changements de cadres de direction en charge de la recherche en un an, renouvellement du responsable du CRBSP). À noter que le directeur adjoint en charge de la recherche est désormais affecté à plein temps sur cette mission (50 % pour ses prédécesseurs).

En synthèse, le CHU de Nice bénéficie d'une organisation élaborée en matière de recherche avec des moyens significatifs. La visibilité et la structuration de la recherche et de l'innovation sont satisfaisantes.